N°128 du mardi 27 avril 2021 - lagazette-sqy.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

YVELINES

LA FSU A DÉPOSÉ UN PRÉAVIS DE GRÈVE CONTRE LES CONDITIONS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Actu page 4

Les maires de SQY majoritairement pour le maintien des élections régionales et départementales

Dossier pages 2 et 3

Après avoir consulté les maires, le gouvernement a décalé d'une semaine ces deux scrutins. Les édiles saint-quentinois étaient en majorité en faveur de ce maintien.

Actu page 6

PLAISIR

Le réaménagement du parc des Quatre saisons *« devrait débuter en juin 2022 »*

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
Déjà plus de 60 000 vaccinés au Vélodrome — Page 4

MAGNY-LES-HAMEAUX
Le Clos aux roses va être rendu à la nature — Page 6

YVELINES
Tourisme : bilan d'une année 2020 touchée par le Covid — Page 8

MAUREPAS
Un nouveau centre paramédical à Pariwest — Page 9

FAITS DIVERS
Plaisir : Pas de renfort d'effectifs, les maires et policiers vent debout — Page 10

JEUX OLYMPIQUES
Deux Saint-Quentinoises porte-drapeaux de la France à Tokyo ? — Page 12

CULTURE
SQY : Bientôt un an de vidéos sur le patrimoine saint-quentinois — Page 14

LES CLAYES-SOUS-BOIS

UN BUDGET QUI ANNONCE LES PROJETS DU MANDAT

Actu page 5

Actu page 8

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Le nouveau club le Village ouvrira dans un an

Actu page 9

TRAPPES

La marche nordique pour favoriser l'intégration des personnes handicapées

En 2021, profitez d'une

visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Les maires majoritairement pour le maintien des élections régionales et départementales

Après avoir consulté les maires, le gouvernement a décalé d'une semaine ces deux scrutins. Les édiles saint-quentinois étaient en majorité en faveur de ce maintien.

DAMIEN GUIMIER

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Dans les Yvelines, 76 % des maires se sont prononcés en faveur d'un maintien des élections en juin. SQY suit cette tendance, avec un clivage visible en fonction des sensibilités politiques.

Initialement prévues les 13 et 20 juin, les élections départementales et régionales ont finalement été décalées aux 20 et 27 juin. Le gouvernement a décidé de ce léger changement de calendrier après avoir consulté les maires de France, qui avaient en majorité (56 %) répondu par l'affirmative à la question : « *Les conditions préconisées par le conseil scientifique vous semblent-elles réunies pour tenir les élections les 13 et 20 juin ?* »

Du côté des édiles de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY)*, le maintien l'emporte aussi majoritairement. Tous les maires à droite de l'échiquier politique sont en effet pour des élections en juin, alors que la plupart de ceux de gauche n'auraient pas été contre un report. Ils sont en tout cas unanimes pour dire que la question des assesseurs - leur nombre comme leur vaccination - est centrale. Ils semblent également peu convaincus par le décalage d'une semaine, qui vient bousculer l'organisation du scrutin.

Dans les Yvelines, 76 % des maires se sont prononcés en faveur d'un maintien des élections en juin. SQY suit cette tendance, avec un clivage visible en fonction des sensibilités politiques. Les maires LR ou Divers droite (DVD) (Élancourt, Les Clayes-sous-Bois, La Verrière, Maurepas, Plaisir et Voisins-le-Bretonneux), dont quelques-uns sont conseillers départementaux, étaient ainsi unanimement contre un nouveau report.

« *J'étais en faveur de les maintenir, pour la simple et bonne raison que la démocratie doit continuer de s'exercer, c'est un rendez-vous démocratique et nos concitoyens veulent se prononcer,* tranche Grégory Garestier (DVD), maire de Maurepas, « *surpris* » par l'ampleur que ce débat a pris. *Aujourd'hui, quand on est capable de laisser ouverts un certain nombre de magasins, je ne vois pas pourquoi un bureau de vote serait plus contaminant [...].* »

Un point de vue partagé par le maire de La Verrière, Nicolas Dainville (LR). « *Je suis pour le maintien de la date sauf si la situation sanitaire évolue de manière dramatique à quelques semaines de l'échéance,* confirme-t-il, espérant toutefois que le contexte sanitaire soit « *un peu plus tenable* » d'ici là grâce aux vaccinations. *Ce sont deux moments démocratiques très importants […] puisque ce sont des élections de proximité qui concernent les grands dossiers de notre territoire.* »

De son côté, Joséphine Kollmannsberger (LR), maire de Plaisir, avance également des raisons « *de respect démocratique* » pour expliquer sa position pour le maintien. « *On est déjà décalés par rapport à la date normale, et de toute façon, je ne pense pas que de les reporter en octobre aurait changé grand-chose* », ajoute la maire plaisiroise. « *Tout à fait consciente que la priorité des priorités, c'est la santé* » et « *pas les élections* », Joséphine Kollmannsberger ajoute : « *Je pense que notre rôle d'élus est plutôt de redonner la confiance aux citoyens d'aller voter, et d'être dans cette dynamique qui fait que notre démocratie fonctionne.* »

Dans la même veine, son homologue de Voisins-le-Bretonneux, Alexandra Rosetti (UDI), estime que les électeurs ne doivent pas avoir « *peur de venir voter* ». « *Tous les maires sont responsables, on sait maintenant organiser plein de choses dans des conditions sanitaires contraintes* », rassure-t-elle, se remémorant les élections de 2020 où « *on n'a pas eu de contamination massive dans les bureaux de vote, parce qu'on a pris un maximum de précautions* ».

Beaucoup de maires opposés à un nouveau report rappellent aussi que des élections sont organisées dans d'autres pays, et que personne ne sait quelle sera la situation sanitaire plus tard dans l'année.

Mais du côté des maires saint-quentinois à gauche de l'échiquier politique, les avis étaient plus nuancés, voire en faveur d'un report. Selon Bertrand Houillon, maire Génération.s de Magny-les-Hameaux, « *la question ne se posait pas pour un "oui" ou un "non"* » puisque les préconisations du conseil scientifique étaient connues « *déjà depuis un petit moment* ». L'enjeu est plutôt que les villes aient « *tous les éléments d'accompagnement de l'État, qui a la responsabilité d'organisation des élections* », et que « *toutes les mesures soient bien mises en application et applicables au niveau local* ». « *Notamment en termes de protection des personnes qui vont tenir les bureaux de vote, et de facilitation de l'organisation de la campagne pour permettre une vie démocratique comme il se doit* », précise-t-il.

François Morton (DVG), maire de Guyancourt explique qu'il n'aurait « *pas été choqué qu'on reporte* ». « *Au-delà du fait qu'il y a un certain nombre de préconisations du conseil scientifique, donc que les villes vont faire, je pense qu'on est dans un contexte où, d'un point de vue démocratique, on peut être un peu perplexe quant à la tenue de ces élections, sachant que les candidats auront assez peu de modalités pour faire campagne* », avance-t-il, inquiet pour la participation qui est habituellement déjà peu élevée pour ces deux élections.

C'est également l'un des arguments de Didier Fischer (DVG), maire de Coignières, qui était favorable à un report. « *Déjà, ces élections ne suscitent vraiment pas, aujourd'hui, l'intérêt des électeurs. On risque d'avoir un taux de participation très faible, […] à mon avis entre 30 et 40 %*, estime-t-il. *Alors est-ce que la démocratie à 30 %, ça reste la démocratie ? Ça m'interroge quand même.* » Il avance aussi « *qu'il n'y a pas de garanties, d'un point de vue sanitaire, qu'il n'y aura pas de contaminations* » et présente comme « *un vrai problème* » que la campagne électorale soit rendue presque impossible par le contexte sanitaire.

Il pose justement une analyse politique du résultat, dans les Yvelines, de la consultation du gouvernement. « *[Dans] les départements qui sont majoritaires à droite au niveau du Département et de la Région, comme les Yvelines, c'est normal que les maires, qui sont majoritairement à droite aussi, soient en faveur du maintien,* considère Didier Fischer. *On trouve la même chose d'ailleurs en province où des départements sont tenus par la gauche. Là aussi, ils sont majoritairement en faveur du maintien des élections, puisqu'ils savent très bien qu'il y a une prime aux sortants, et que s'il n'y a pas de campagne, c'est d'autant plus facile pour rester en place.* »

La crainte du taux d'absentéisme

Lui, comme des maires d'autres couleurs politiques, a par ailleurs aussi une lecture politique de la proposition du gouvernement de reporter. Au final, le gouvernement a, partiellement, suivi l'avis de la majorité des maires de France. Le premier ministre, Jean Castex, a annoncé le report d'une semaine des élections, justifiant qu'« *une semaine de plus, cela représente entre 2 et 3 millions d'électeurs vaccinés supplémentaires* ». Un décalage qui ne convainc pas les édiles, et qui n'est pas sans conséquence pour l'organisation des scrutins. D'autant que les élections départementales et régionales ont lieu en même temps, ce qui nécessite de doubler les dispositifs dans les bureaux de vote.

Plusieurs maires nous expliquent ainsi qu'ils avaient demandé à leurs collègues élus d'être disponibles pour tenir les bureaux de vote les 13 et 20 juin, que ces derniers avaient donc arrangé leurs calendriers en conséquence, et qu'il faut à nouveau leur demander de changer. « *Je ne vois pas l'intérêt de repousser d'une semaine,* tranche par exemple Alexandra Rosetti. *En tout cas, nous, ça complexifie les choses parce que, potentiellement, il y aura des gens qui ne seront pas là.* » Pour beaucoup, ce décalage n'aura pas d'incidence sur la situation sanitaire, ni sur la participation.

Il fait au contraire redouter à certains une encore plus grande abstention. C'est notamment le cas du maire des Clayes-sous-Bois, Philippe Guiguen (DVD). « *[Décaler ne] change rien en termes d'épidémie, je pense. Si ce n'est que, comme on repousse encore d'une semaine, ma crainte, c'est le taux d'absentéisme* », avance-t-il, en référence à la proximité du deuxième tour avec le mois de juillet. « *Ce n'est pas en reportant de semaine en semaine les choses qu'on arrivera à mobiliser les électrices et les électeurs,* abonde Bertrand Houillon. *Il faut rassurer tout le monde sur la tenue des élections, et ensuite, surtout, permettre au débat démocratique d'avoir lieu de la meilleure des façons.* »

Par ailleurs, la question des assesseurs, et de leur vaccination, est centrale pour tous les maires. Le Premier ministre a d'ailleurs indiqué que « *trois semaines avant le premier tour, les maires devront signaler les personnes non encore vaccinées susceptibles d'être membres des bureaux de vote* », ces dernières « *pourront alors se voir proposer une vaccination* ». Jean-Michel Fourgous (LR), maire d'Élancourt et président de SQY, a justement écrit au préfet à ce sujet.

« *Notre problème, c'est d'avoir des assesseurs dans les meilleures conditions, et pour eux-mêmes et pour les électeurs,* explique Jean-Michel Fourgous. *D'autant plus que, nous, on est prêts, au Vélodrome, à les recevoir. On peut même faire une nocturne supplémentaire pour protéger notre démocratie.* » Mais de nombreux maires restent persuadés que tous les assesseurs ne pourront pas être vaccinés d'ici les 20 et 27 juin.

Dans un communiqué envoyé en tant que président du Modem des Yvelines, Jean-Baptiste Hamonic (Modem), maire de Villepreux, formule ainsi la proposition que le personnel communal soit vacciné et réquisitionné pour tenir les bureaux de vote, « *plutôt que de se lancer dans la vaccination d'assesseurs et de scrutateurs toujours très tardivement identifiables, et de susciter par cette décision des frustrations et polémiques quant à l'accès de concitoyens à la vaccination qui seraient perçus comme privilégiés* ». ■

** Seuls les maires de Montigny-le-Bretonneux, Trappes et Villepreux n'ont pu nous répondre avant la mise sous presse de cette édition.*

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Deux élections locales en une

Les élections départementales et régionales se tiennent en même temps. Focus sur les compétences de ces deux collectivités, ainsi que le mode de scrutin et les forces en présence dans ces élections.

▶ DAMIEN GUIMIER

Les élections régionales et départementales se tiendront en même temps, donc, sauf nouveau changement, les 20 et 27 juin. Elles vont permettre de renouveler les conseillers régionaux d'Île-de-France d'une part, et les conseillers départementaux des Yvelines d'autre part. Focus sur les compétences de ces deux collectivités, ainsi que le mode de scrutin et les forces en présence dans ces élections.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Pour le renouvellement du conseil départemental, les binômes de candidats devraient rapidement être connus puisqu'ils doivent déposer leur candidature en préfecture du 26 avril au 4 mai.

Huit candidats pour la Région

Concernant le conseil régional, en dehors de celles partagées avec d'autres collectivités, ses compétences exclusives concernent les transports, les lycées et l'enseignement supérieur, la formation professionnelle, le développement économique, l'aménagement du territoire et la gestion des programmes européens, comme l'énumère le site internet de Régions de France.

Pour le mode de scrutin aux élections régionales, les candidats têtes de liste présentent une liste régionale, composée d'autant de sections départementales que la région compte de départements. Il s'agit d'un scrutin de liste proportionnel à deux tours avec prime majoritaire. Si aucune liste n'obtient la majorité absolue au premier tour, un deuxième tour est organisé, auquel seules les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés peuvent se présenter.

Les élections régionales bénéficient déjà d'une très forte médiatisation, notamment celle d'Île-de-France, et les principaux candidats sont déjà connus. Valérie Pécresse (Libres), l'actuelle présidente de Région, devrait briguer un nouveau mandat même si elle n'est pas encore officiellement candidate, et compte notamment parmi ses proches l'actuel premier vice-président de Région et élu d'opposition à Trappes Othman Nasrou (Libres). À gauche de l'échiquier politique, le premier à s'être déclaré candidat a été Julien Bayou (EELV). Sur sa liste figure Benoît Hamon (Génération.s), l'ancien député de la 11e circonscription des Yvelines.

Clémentine Autain sera quant à elle la candidate de La France insoumise, dont la tête de liste dans les Yvelines sera l'ex-maire de La Verrière, Nelly Dutu (PCF). La troisième candidate de gauche est Audrey Pulvar, adjointe à Paris et ancienne journaliste, soutenue par le Parti socialiste. Nathalie Arthaud sera également candidate pour Lutte ouvrière, parti dont elle est la porte-parole. De son côté, la majorité présidentielle serait représentée par Laurent Saint-Martin (LREM), député dans le Val-de-Marne. Jordan Bardella se présente quant à lui pour le Rassemblement national dans cette élection et Alexis Villepelet sera le candidat de Debout la France.

Mais les 20 et 27 juin se tiendront également les élections départementales, qui sont à l'heure actuelle bien moins, voire quasiment pas, médiatisées. La principale compétence des conseils départementaux est l'action sociale « *dont le coût financier représente en moyenne plus de la moitié de son budget de fonctionnement* », rappelle vie-publique.fr. Ils assurent aussi, notamment, la gestion des collèges et des voiries départementales, contribuent à l'attractivité du territoire en aidant les communes et intercommunalités, et gèrent et financent le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis).

Les candidats aux Départementales bientôt connus

Les élections départementales, qui ont remplacé les cantonales, permettent de renouveler le conseil départemental tous les six ans. Le mode de scrutin est binominal mixte majoritaire à deux tours. Dans chaque canton, les électeurs doivent désigner un binôme de conseillers départementaux, composé d'une femme et d'un homme. Le département des Yvelines est composé de 21 cantons, et compte donc 42 conseillers départementaux. Actuellement, dans les Yvelines, c'est Ensemble pour les Yvelines (EPY), la liste de la droite et du centre menée par Pierre Bédier (LR), qui occupe l'intégralité des sièges du conseil départemental.

À l'heure où nous bouclons cette édition, presque aucun candidat, notamment à Saint-Quentin-en-Yvelines, ne s'est encore officiellement déclaré. Les binômes de candidats devraient cependant rapidement être connus puisqu'ils doivent déposer leur candidature en préfecture du 26 avril au 5 mai. À Saint-Quentin-en-Yvelines, selon nos informations, au moins la moitié des conseillers départementaux sortants devraient se présenter à leur succession. ■

Devenez propriétaire de votre appartement neuf

+ AIDES DE L'ÉTAT
TVA réduite,
Prêt à taux 0 %, Loi Pinel**

+ AVANTAGES DU NEUF
Basse consommation,
confort acoustique et thermique.

+ ESPACES EXTÉRIEURS
Balcon, terrasse, jardin
pour la plupart des appartements.

+ DANS TOUTE LA FRANCE
Paris • Lyon • Nice • Aix-en-Provence
Montpellier • Toulouse • Bordeaux

Renseignez-vous dès maintenant
0 800 123 123
Service & appel gratuits
PITCHPROMOTION.FR

Et en plus ?
L'e-space de vente :
construisons en ligne votre projet immobilier !
En rendez-vous par téléphone,
un conseiller répond à toutes vos questions derrière l'écran, comme par téléphone !

PITCH PROMOTION
Construire l'avenir ensemble®
UNE MARQUE ALTAREA

PITCH PROMOTION SNC, Société en nom collectif au capital social de 75 000 000 euros, immatriculée au R.C.S de Paris sous le numéro 422 989 715, située au 87 rue de Richelieu, 75002 Paris, ayant comme numéro de TVA intracommunautaire : FR 25 422 989 715. Illustration : Scenesis - Opération : Artchipel à Asnieres. Document non contractuel, sous réserve d'erreurs typographiques.(*) Pitch Promotion vous offre une partie ou la totalité de votre apport personnel pour l'achat de votre appartement neuf, sous réserve de la signature de l'acte notarié de vente en l'état futur d'achèvement dans les 30 jours calendaires de la notification du projet d'acte ou de l'obtention de l'offre de prêt si postérieure à la notification. Le montant de cette subvention est calculé sur la base du prix de vente TTC du bien acquis et dépend de l'utilisation effective du financement obtenu par l'intermédiaire d'Altarea Solution Financement, société de courtage mandatée expressément par le réservataire.Offre réservée uniquement sur certaines résidences et selon stock disponible. Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours ou à venir. (**) Faire un investissement immobilier présente des risques (ex : non-respect des conditions d'octroi de l'incitation fiscale, y compris des conditions de mise en location, absence de locataire, loyers impayés) susceptibles d'entraîner la perte du bénéfice des incitations fiscales et/ou la remise en cause de l'équilibre financier de l'investissement. LE NON-RESPECT DES ENGAGEMENTS DE LOCATION ENTRAÎNE LA PERTE DES INCITATIONS FISCALES. OSWALDORB. 01/2021.

YVELINES

La FSU a déposé un préavis de grève contre les conditions de la rentrée scolaire

Le syndicat enseignant appelle le personnel de l'Éducation nationale à la grève depuis le 26 avril. La FSU reproche au gouvernement de ne pas avoir proposé un protocole suffisamment sécuritaire pour cette reprise des cours.

▶ FARAH SADALLAH

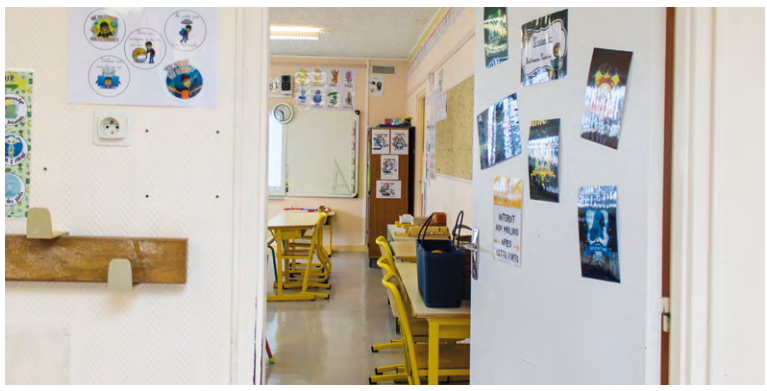

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

L'annonce de Jean-Michel Blanquer de mettre en place la demi-jauge dans les collèges peut être vue comme une avancée pour les syndicats, qui la réclamaient depuis l'année dernière. Sachant qu'elle est déjà mise en place dans les lycées.

« *Si on démarre comme on est partis, je crains qu'on ne ferme bientôt les écoles à nouveau* », s'inquiétait la semaine dernière Évelyne Diana-Bras. La secrétaire départementale de la Fédération syndicale unitaire (FSU) a eu sa réponse, lorsque le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a annoncé lors d'une conférence de presse le 22 avril les conditions dans lesquelles les écoles allaient rouvrir. Résultat, le protocole est presque inchangé. Des prises de décision qui ne font pas l'unanimité auprès des syndicats. D'autant plus qu'elles sont annoncées trop tard, au vu d'une rentrée des classes quatre jours après ses déclarations pour les primaires, et un peu plus d'une semaine après (le 3 mai) pour les collèges et lycées.

C'est notamment pourquoi la FSU 78 a déposé, la veille des déclarations du ministre, un préavis de grève à compter du 26 avril jusqu'au 30 du mois. « *Une réouverture telle quelle de ces établissements scolaires à partir du 26 avril, dans les mêmes conditions que celles qui ont conduit à leur fermeture le 3 avril dernier, serait une véritable mise en danger des usagers, des personnels, et de leurs familles* », indique le communiqué de la FSU des Yvelines.

Cet appel à la grève est un moyen pour les personnels de l'Éducation nationale de se mettre en retrait, s'ils estiment que leur sécurité est en danger. Selon Delphine Romagny, secrétaire départementale du Snes 78, seraient surtout concernés les Accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH), les documentalistes ou encore les surveillants. Et les annonces du ministre, le lendemain de leur préavis, ne les ont pas fait reculer dans leur décision. Le manque d'enseignants remplaçants n'a pas suffisamment été pris en compte, selon la syndicaliste. Jean-Michel Blanquer a annoncé que des recrutements étaient en cours et que 5 000 d'entre eux avaient déjà été recrutés dans toute la France. Un chiffre dérisoire, selon Delphine Romagny.

C'est pourtant ce qu'avaient demandé les syndicats dans leur lettre ouverte, publiée le 13 avril, à destination de la préfecture, du Département, de la Région, des municipalités et de l'académie. Quand un enseignant est absent, les élèves sont répartis dans d'autres classes, ce qui facilite le brassage et la propagation du virus, soutient Évelyne Diana-Bras.

La preuve étant que, depuis la fermeture des écoles, « *le taux d'incidence pour les 0-9 ans est passé de 279 pour 100 000 (semaine du 28 mars au 3 avril) à 120 pour 100 000 (semaine du 11 au 17 avril), et de 796 (semaine du 28 mars au 3 avril) à 426 pour les 10-19 ans* », selon le communiqué de la FSU, citant le site Covidtracker.

L'installation de capteurs de CO2 pour surveiller la qualité de l'air a également été demandée dans leur lettre ouverte, tout comme la distribution de masques « *corrects* » pour les enfants et le personnel. Mais là encore, rien n'a été soulevé par le ministre. La vaccination ne serait également pas assez rapide, selon les syndicats, malgré la mise en place de créneaux prioritaires à la vaccination pour les enseignants et certains personnels de plus de 55 ans au centre de vaccination de Saint-Germain-en-Laye. Selon la FSU, le nombre insuffisant de doses de vaccin allongerait les listes d'attente, plutôt que de faciliter la vaccination. Par exemple, Évelyne Diana-Bras, également enseignante en maternelle, n'a toujours pas pu se faire vacciner. « *Je suis en attente. Ce ne sera pas avant mi-mai ou fin mai* », affirme-t-elle.

> « **Un renforcement massif des capacités de tests** »

La cantine n'a également pas fait l'objet de directives supplémentaires, notamment pour favoriser l'application d'un protocole strict. « *Il faut nettoyer entre chaque élève à la fin de chaque repas, mais ce n'est pas possible. Il faut faire trois services en une heure trente. On n'a pas les moyens supplémentaires* », raconte Delphine Romagny, en faisant référence au manque de personnel.

Néanmoins, l'annonce de Jean-Michel Blanquer de mettre en place la demi-jauge dans les collèges peut être vue comme une avancée pour les syndicats, qui la réclamaient depuis l'année dernière. Sachant qu'elle est déjà mise en place dans les lycées. Au collège, la demi-jauge concernera uniquement les classes de quatrième et de troisième, situées dans les territoires les plus à risque, dont font partie les Yvelines. En revanche, la secrétaire départementale du Snes 78 souhaiterait que cette demi-jauge soit assurée à l'échelle de la classe et non pas à l'échelle de l'établissement. « *Le chef d'établissement peut très bien mettre en distanciel les quatrième une semaine pour que tous les troisième viennent en classe cette semaine-là, mais du coup dans les classes ils seront toujours 35* », regrette-t-elle, en préférant l'organisation en demi-classe.

Enfin, comme l'avaient demandé les syndicats dans leur lettre, « *un renforcement massif des capacités de tests* » devrait avoir lieu. Depuis le 26 avril, des autotests devraient être proposés deux fois par semaine aux adultes en écoles primaires. Et dans le secondaire, ils devraient également être mis à disposition du personnel, dès la semaine prochaine, et pour les lycéens à partir du 10 mai.

En parallèle, des tests salivaires serviront aux élèves du primaire et du collège. Mais Delphine Romagny s'interroge sur la personne qui va être en charge de leur réalisation, surtout quand on sait que, par exemple, les lycées de Villaroy, Descartes, les Sept Mares et Dumont d'Urville n'ont qu'un demi-poste d'infirmière par établissement. Le manque de personnel continue donc d'être un problème majeur pendant cette crise. ■

EN BREF

SQY

Déjà plus de 60 000 vaccinés au Vélodrome

Le rythme de la vaccination continue de s'accélérer au Vélodrome national, avec plus de 60 000 injections faites depuis l'ouverture du centre de vaccination à la mi-janvier.

LA GAZETTE DE SQY

« *On a fait 50 000 injections en trois mois, et maintenant on refait 50 000 en un mois* », a annoncé Jean-Michel Fourgous (LR), président de SQY, le 31 avril.

Après avoir dépassé les 50 000 vaccinations depuis son ouverture le lundi 19 avril, le Vélodrome national a franchi la barre des 60 000 le vendredi 23 avril. Le « *vaccinodrome* » de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), comme il est souvent surnommé, atteint désormais le rythme de presque 2 500 injections quotidiennes, avec l'objectif de continuer d'augmenter progressivement. Une première nocturne, de 20 h à 23 h, y est même prévue le 30 avril.

« *On a fait 50 000 injections en trois mois, et maintenant on refait 50 000 en un mois* », a annoncé Jean-Michel Fourgous (LR), président de SQY, lors de la visite du président du conseil départemental, Pierre Bédier (LR), le mercredi 21 avril. Pour l'instant, au « *vaccinodrome* », seuls les vaccins Moderna et Pfizer sont inoculés.

> **Presque 2 500 injections quotidiennes**

Pierre Bédier a justement reçu sa première injection lors de sa visite du 21 avril au vélodrome. « *Je me suis fait vacciner parce que j'y ai droit, j'ai plus de 60 ans. C'est aussi pour moi l'occasion de tester la façon dont ça marche,* souligne le président du Département, louant les chiffres atteints à SQY. *C'est une excellente chose, on ne s'en sortira que par la vaccination, et j'ai envie de dire à nos concitoyens yvelinois, qui peuvent être inquiets de la vaccination […], dans la patrie de Pasteur qui a inventé le vaccin, n'ayons pas peur du progrès scientifique.* » ■

EN BREF

GUYANCOURT

La concertation pour le quartier des Savoirs se poursuit

Des balades urbaines et des ateliers thématiques au sujet du futur quartier des Savoirs commencent au mois de mai.

Après la réunion publique de lancement en mars, la concertation sur le futur quartier des Savoirs, qui doit voir le jour autour de la future gare de la ligne 18, s'intensifie. À partir de début mai, des balades urbaines et des ateliers thématiques sont au programme. Il s'agit d'une première phase de concertation qui doit durer jusqu'à l'automne, et a « *pour objectif de découvrir les lieux et de faire réagir sur les grands principes du projet* », précisent la Ville de Guyancourt et l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay.

Ainsi, des balades urbaines permettront de découvrir l'état actuel du terrain où sera construit le quartier des Savoirs. Elles sont programmées les 3, 7 et 8 mai. « *Ces balades, d'une durée de deux heures, suivront un circuit défini de 2,5 à 3 kilomètres* », précisent les organisateurs, qui invitent les participants à s'équiper de chaussures de marche, d'un gilet jaune et à porter le masque. Le nombre de place est limité.

> « **Un quartier fidèle à l'identité et aux valeurs de Guyancourt** »

Un premier atelier de travail en visioconférence est également prévu le 4 mai à 18 h, sur le thème « *un quartier fidèle à l'identité et aux valeurs de Guyancourt* ». Pour plus de renseignements ou s'inscrire à ces différents événements, rendez-vous sur le site internet de la ville de Guyancourt. ■

LA GAZETTE DE SQY

EN IMAGE

MAUREPAS

Une nouvelle boîte à livres façon pirates

À Maurepas, juste à côté de l'aire de jeux du square d'Anjou, est érigé un coffre en bois, s'apparentant à un coffre au trésor. Mais à l'intérieur, pas de pièces ni de lingots. Et pour cause, il s'agit ni plus ni moins de la nouvelle boîte à livres installée dans la commune. Une boîte à livres au style bien particulier, avec, en plus du coffre, un drapeau noir et blanc, rappelant ainsi le thème des pirates. « *Une nouvelle boîte à livres aux allures de coffre au trésor vient de faire escale à côté de l'aire de jeux du square d'Anjou, en face du mail de Gâtine,* a annoncé la Ville sur Facebook le 19 avril. *L'occasion pour les amoureux de lecture de voguer vers de nouvelles aventures littéraires...* » La commune compte désormais sept boîtes à livres.

COIGNIÈRES

Concertation pour le PLU

La municipalité s'est engagée dans une révision du Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune, et sollicite l'avis des Coignériens. Ceux qui veulent donner leur avis sur la révision de ce document d'urbanisme peuvent déposer leurs suggestions dans une urne installée à l'accueil de la mairie. Ils peuvent également les envoyer par mail à revisionplu.coignieres@sqy.fr. « *Pour votre information, au moins deux réunions publiques relatives à la révision du PLU devraient être organisées sur le territoire communal* », annonce le site internet de la ville.

Erratum

Dans notre brève du 8 avril 2021, intitulée : « *Des distributeurs de protections menstruelles bientôt dans les résidences Crous* », nous avons fait une erreur sur le territoire concerné par les 59 distributeurs installés dans les résidences Crous. Il ne s'agit pas d'une installation dans toutes les Yvelines, mais bien sur l'ensemble de l'académie de Versailles, comprenant les départements du Val-d'Oise, des Yvelines, des Hauts-de-Seine et de l'Essonne. La rédaction s'excuse auprès de ses lecteurs pour cette imprécision.

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Un budget qui annonce les projets du mandat

Le budget 2021 a été voté début avril. Il comprend un important volet consacré aux investissements nécessaires pour la réalisation des futurs projets, tels que deux rénovations d'écoles et une maison de santé.

▶ DAMIEN GUIMIER

« *C'est l'impulsion des projets du mandat.* » C'est en ces mots que le maire des Clayes-sous-Bois, Philippe Guiguen (DVD), nous décrit le budget de la ville voté lors du conseil municipal du 6 avril. Ainsi, malgré les conséquences de la crise sanitaire sur les finances de la commune, l'édile met surtout en avant l'augmentation de « *34 %* » du budget d'investissement, permettant de provisionner les montants nécessaires pour différents projets qui doivent voir le jour dans les prochaines années.

« *Comme beaucoup de collègues [maires], on a dû faire face à une quasi-stagnation, voire une baisse des recettes, et à l'augmentation des dépenses liées à la crise sanitaire,* avance Philippe Guiguen, lors d'un rendez-vous consacré au budget, une semaine après le conseil municipal. *Donc il a fallu jouer avec tout ça, sachant qu'on avait en ligne de mire, comme depuis 2010, de ne pas augmenter la fiscalité.* »

Entre les baisses des recettes - par exemple liées à la chute de la fréquentation des crèches en 2020, ou du cinéma et du théâtre cette année -, et l'augmentation des dépenses - pour notamment l'achat des masques ou du gel hydroalcoolique -, « *l'impact Covid pour la ville des Clayes, c'est de l'ordre de 400 000 euros* », résume le maire. Un montant qui « *n'est pas négligeable sur un budget de 23 millions d'euros* », poursuit-il, néanmoins satisfait que la Ville ait réussi à « *maîtriser toutes les dépenses* » pour limiter leur augmentation.

Mais Philippe Guiguen insiste surtout sur le volet investissement du budget 2021 : « *Par rapport à l'an dernier […], hors remboursement d'emprunts, on augmente de 34 % notre budget d'investissement.* » Le budget d'investissement, de 5,3 millions d'euros, est divisé entre les investissements courants, et en grande partie les dotations des grands projets de la majorité.

Le maire explique qu'il s'agit d'anticiper les grands projets, en mettant de côté au fil des années les sommes qui seront nécessaires à leur réalisation. « *On ne peut pas les provisionner que sur un seul exercice, c'est impossible,* souligne-t-il. *Et à partir du moment où l'impulsion est donnée, ça nous permet aussi en interne de travailler sur ces projets.* »

L'emplacement de la maison de santé

Sur le budget 2021, ont ainsi été provisionnés 1 million d'euros supplémentaire pour la rénovation de l'école Jean Jaurès, et 500 000 euros pour la rénovation de l'école Henri Prou, les deux dernières écoles des Clayes-sous-Bois à ne pas encore avoir bénéficié de restauration ou de rénovation. « *Sachant que ce sera [l'école] Jaurès qui sera réalisée en premier, […] on devrait débuter cette année* », annonce Philippe Guiguen, prévoyant que l'école Prou ne va pas commencer avant 2023 au moins.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

« ***Par rapport à l'an dernier […], hors remboursement d'emprunts, on augmente de 34 % notre budget d'investissement*** », **insiste Philippe Guiguen (DVD).**

Un autre projet d'importance est la construction d'une maison pluridisciplinaire de santé, pour laquelle le budget 2021 a provisionné 500 000 euros en plus des 500 000 euros déjà mis de côté. Sachant qu'elle ne verra pas le jour tout de suite. « *La maison pluridisciplinaire de santé, ce sera plus loin, parce que je souhaite que nous soyons accompagnés par Saint-Quentin-en-Yvelines, le Département et les professionnels de santé de la ville,* souligne-t-il. *C'est un projet de longue haleine.* » Mais les réflexions ont déjà commencé et la maison de santé devrait voir le jour « *sur l'ancien bâtiment de la sécurité sociale* ».

De plus, 200 000 euros ont été mis de côté pour le réaménagement de la place Mandela, portant à 800 000 euros le budget total provisionné pour cette opération prévue depuis le mandat précédent. « *Pour la place Mandela, on a déjà eu des premières esquisses et des premières propositions du temps de Mme Coté-Millard,* rappelle Philippe Guiguen. *Mais c'est un sujet pour lequel on veut associer les conseils de quartier. On avait une première réunion de prévue qu'on a dû annuler à cause du confinement, on en prévoit une seconde.* » Enfin, dans les projets provisionnés cette année, on peut également noter 160 000 euros pour la création d'une place le long du futur projet immobilier qui verra le jour à la place de l'ancien marché. ■

PLAISIR

Le réaménagement du parc des Quatre saisons « *devrait débuter en juin 2022* »

Alors que le projet avait été présenté en février 2019, le réaménagement du parc des Quatre saison a pris un sacré retard. Le début des travaux est désormais prévu pour dans un an.

▶ DAMIEN GUIMIER

Ficelé puis longuement repoussé, le réaménagement du parc des Quatre saisons à Plaisir a de nouveau une date de début. Il est prévu pour la mi-2022, comme cela a été annoncé en conseil municipal le 14 avril, à l'occasion d'une délibération sur ce projet. Serait-ce donc enfin la fin de plusieurs années d'attente ?

LA GAZETTE DE SQY

Le réaménagement du parc des Quatre saisons prévoit notamment des espaces de détente en famille, des équipements sportifs en pratique libre, un théâtre de verdure et une prairie de 4 000 m².

Un projet présenté en février 2019

En effet, après des réunions de concertation et de « *coconstruction* » menées en 2018, la municipalité avait présenté publiquement le projet en février 2019 (voir *La Gazette* du 12 février 2019). Ce dernier prévoyait un réaménagement de ce vaste parc situé dans le quartier de l'Aqueduc, avec la création de nouveaux espaces de détente en famille, d'équipements sportifs en pratique libre, d'un théâtre de verdure et d'une prairie de 4 000 m². Les travaux étaient alors prévus pour s'achever en mars 2020.

Sauf que des « *méandres administratifs* » - comme les décrit la maire de Plaisir, Joséphine Kollmannsberger (LR) -, ont ralenti la mise en œuvre. Notamment en raison de négociations entre la Ville, compétente pour l'aménagement du parc des Quatre saisons, et l'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), en charge du mail du Temps perdu qui jouxte le parc et est inclus dans le projet.

Démarches qui ont abouti l'année dernière, et ont permis le vote d'une délibération en conseil municipal le 14 avril dernier, permettant à Plaisir de constituer un « *groupement de commandes en vue de la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement du parc des Quatre saisons et du mail du Temps perdu avec la communauté d'agglomération de SQY* ».

« *C'est un projet sur lequel nous avons beaucoup travaillé dans la mandature précédente, avec des réunions et concertations de riverains. Donc ce projet voit enfin son aboutissement* », a souligné Bernard Meyer (LR), adjoint plaisirois aux relations citoyennes et à la voirie, lors du conseil municipal. L'élu a ajouté qu'une délibération similaire devrait passer début mai en bureau communautaire de SQY, « *et que les travaux devraient normalement démarrer en juin 2022* ».

Le projet reste inchangé

Dans la foulée, Joséphine Kollmannsberger a rappelé que ce projet était attendu « *depuis longtemps* », notamment en raison de « *cette problématique entre l'aménagement du parc et l'aménagement du mail* », pour lesquels « *on n'arrivait pas à trouver un accord avec SQY, on n'avait pas tout à fait la même vision des choses* » : « *Je suis ravie de voir qu'aujourd'hui, on est dans cet accord bilatéral […].* » L'élue nous a par ailleurs confirmé que le projet qui verrait le jour « *reste à l'identique* » de celui présenté en 2019.

L'enveloppe prévisionnelle de l'opération est de 2,08 millions d'euros HT, financés par la Ville et l'Agglomération. Ce montant global comprend les aménagements du mail du Temps perdu et du parc des Quatre saisons, le budget du parc seul étant « *d'un peu plus de 690 000 euros* », d'après la municipalité. ■

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Greenpeace alerte sur les « *nouveaux OGM* » à Carrefour

Des militants de Greenpeace ont collé des étiquettes sur des produits pour sensibiliser les consommateurs.

Le groupe de Greenpeace Versailles a mené une action dans le magasin Carrefour de Montigny-le-Bretonneux le 24 avril. Une quinzaine de militants y sont entrés et ont apposé des autocollants sur certains produits « *des rayons alimentaires susceptibles de contenir des prétendus OGM* », rapporte *78actu*. Cette action s'inscrivait dans une journée de mobilisation nationale. « *L'objectif : informer et alerter les citoyens et citoyennes du risque de voir arriver dans leurs assiettes des OGM et leur proposer de se mobiliser à leur tour en écrivant au président de la République et en signant une pétition demandant au gouvernement de garantir aux Françaises et aux Français le droit de manger sans OGM* », indique Greenpeace dans un communiqué, qui estime que « *le droit des consommateurs à choisir ou non de consommer des OGM est menacé par les NBT, de nouvelles techniques d'édition du génome qui produisent des OGM* ». L'association avance que ces « *nouveaux OGM doivent être soumis à une évaluation préalable et à une procédure d'autorisation au cas par cas, ainsi qu'à un étiquetage et une traçabilité* ».

MAGNY-LES-HAMEAUX

Le Clos aux roses va être rendu à la nature

La municipalité prévoit une renaturation de ce site de 12 500 m², situé en bordure de Châteaufort, en y restaurant la continuité écologique, retravaillant le sol, et éradiquant une plante invasive.

▶ DAMIEN GUIMIER

Niché dans la vallée de la Mérantaise, en frontière de Châteaufort, se trouve un terrain en partie entouré de murs et uniquement occupé par quelques chevaux qui le pâturent, après avoir accueilli il y a de nombreuses années un camping. Ce site de 12 500 m², appelé le Clos aux roses, va être totalement rendu à la nature grâce à une renaturation. Le conseil municipal de Magny-les-Hameaux du 29 mars a en effet voté une demande de subvention auprès de l'Office français de la biodiversité (OFB).

LA GAZETTE DE SQY

Le conseil municipal de Magny-les-Hameaux du 29 mars a voté une demande de subvention auprès de l'Office français de la biodiversité (OFB) pour la renaturation du Clos aux roses.

Stopper la prolifération de la Renouée du Japon

Comme le rappelle Laurence Renard (SE), adjointe magnycoise à la politique de territoire durable, le Parc naturel régional (PNR) de la Haute Vallée de Chevreuse avait par le passé émis des conseils « *pour renaturer le site, et la commune avait déjà supprimé un mur pour avoir une perspective sur la vallée, et détruit quelques édicules bâtis* ». La Ville souhaite désormais aller jusqu'au bout des préconisations du PNR.

Le nouveau projet se décompose en plusieurs actions. La première est de « *supprimer les autres murs pour restaurer la continuité écologique* », précise Laurence Renard. La deuxième est de « *retravailler le sol pour retrouver le sol naturel du site, puisque, comme c'était un camping, il y avait des sols en remblais* », poursuit-elle. Et « *d'en profiter, parce qu'il y a une plante invasive qui s'y est développée sur environ 1 000 m², la Renouée du Japon, pour tenter de l'éradiquer* » : « *Et ça, ça demande des opérations lourdes puisqu'il faut enlever la terre sur à peu près 2 mètres de profondeur, pour supprimer tout le système racinaire* », indique l'élue.

Un point d'eau existant va également être transformé en une mare, plus intéressante pour la biodiversité. Des clôtures agricoles vont être installées autour du site pour poursuivre l'écopaturage et « *maintenir un entretien du site le plus doux possible* », souligne Laurence Renard, qui précise que, comme le Clos aux roses fait partie du site classé de la vallée de la Mérantaise, la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (Dreal) a été concertée et « *est favorable à ce projet* ».

Ce dernier devrait donc permettre de « *retrouver un espace naturel et d'ouvrir le site sur l'ensemble de la vallée* » avait résumé l'adjointe magnycoise en conseil municipal. Le site restera donc à la nature et donc inaccessible aux promeneurs. Les travaux sont actuellement prévus pour l'hiver prochain. Le coût du projet n'est pas encore connu car les chiffrages sont encore en cours, en particulier pour la Renouée du Japon. Mais la subvention de l'OFB peut aller jusqu'à 85 % du financement. ■

TRAPPES

Le marché revient place de la mairie

À partir du dimanche 9 mai, le marché se tiendra de nouveau sur le parking situé face à l'ancienne mairie.

Sur sa page Facebook, la Ville de Trappes a annoncé que le marché serait de retour place de la mairie à partir du dimanche 9 mai. « *En raison des travaux en cours sur le parking Cachin, en vue de l'enfouissement de la RN10, et pour un meilleur confort des usagers (clients et exposants), le marché retrouve son emplacement d'origine, face à l'ancienne mairie* », indique la municipalité sur les réseaux sociaux. Les commerçants seront ainsi sur le parking bas de la place de la mairie, ce qui implique quelques changements dans les règles de stationnement à cet endroit. Ainsi, à partir du samedi 8 mai, le parking haut passera en zone bleue le dimanche, avec un stationnement limité à deux heures. Concernant le parking bas, le stationnement y sera interdit du samedi à 17 h au dimanche à 15 h.

Nous ouvrons la voie aux idées neuves.

EUROVIA

VINCI

Eurovia Ile-de-France
Agence de Saint-Quentin-en-Yvelines

Rue Louis Lormand
78320 La Verrière cedex
T/ 01 30 13 85 00 - F/ 01 30 62 69 77
st-quentin-en-yvelines@eurovia.com

www.eurovia.fr

YVELINES

Tourisme : le Département fait le bilan d'une année 2020 touchée par le Covid

Le conseil départemental a publié au début du mois une étude sur la fréquentation touristique dans les Yvelines en 2020, dans un secteur très affecté par les restrictions dues à la crise sanitaire.

▶ ALEXIS CIMOLINO

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

France Miniature, à Élancourt, figure à la sixième place du top 10 des sites yvelinois les plus visités en 2020. Avec 86 000 visiteurs, soit une baisse de fréquentation de 57 % par rapport à l'exercice fiscal précédent.

Depuis plus d'un an maintenant, les conséquences de la crise sanitaire frappent durement une multitude de secteurs, notamment celui du tourisme. Alors que de nombreux professionnels attendent d'en savoir plus sur le plan de déconfinement du gouvernement, le conseil départemental des Yvelines a publié le 9 avril le bilan de la fréquentation touristique dans le département en 2020.

« *La fréquentation touristique dans les Yvelines en 2020 a été, comme partout en France, profondément affectée par la crise sanitaire et notamment par les mesures restrictives [...]. Globalement, les professionnels interrogés déplorent une forte baisse de leur chiffre d'affaires et se montrent pessimistes quant à une reprise de leur activité début 2021* », indique le Département en résumé de cette étude.

Le rendu de cette étude se divise en cinq parties : chiffres clés, hôtels et résidences hôtelières, locations saisonnières, lieux de visite, offices de tourisme et syndicats d'initiative. Concernant l'hôtellerie, l'étude n'y va pas par quatre chemins et évoque une fréquentation « *catastrophique* » en 2020 dans les Yvelines par rapport à l'année précédente, avec notamment « *une perte de chiffre d'affaires de 54% en moyenne* ».

Fréquentation « *catastrophique* » dans l'hôtellerie

Quant aux locations de vacances, elles auraient été relativement « *épargnées* », selon l'étude. « *La recherche de réassurance (en sécurité dans des hébergements indépendants, loin de la foule), en proximité avec la nature [...], a permis aux hébergements locatifs de rebondir et de moins pâtir de la situation que certains domaines d'activité. Ils ont en outre bénéficié de la restriction des 100 km au sortir du premier confinement. Néanmoins, la tendance est aux courts séjours (entre trois et quatre nuits), souvent de dernière minute [...], et aux hébergements situés à proximité des commerces de première nécessité (pour se déplacer le moins possible et limiter les contacts)* », précise le Département. Le taux d'occupation des gîtes yvelinois s'élève ainsi à 50 % en 2020, en baisse de 17 % mais supérieur à la moyenne régionale (47 %, avec une baisse de 32 %).

Pour les lieux de visites, la baisse s'établit à -66 %. « *2020 est marquée par une importante perte de visiteurs qui n'a pu être rattrapée malgré une saison estivale "correcte" pour les sites en plein air* », analyse le Département. Des sites en plein air comme France Miniature, à Élancourt, qui figure à la sixième place du top 10 des sites yvelinois les plus visités de l'année écoulée. Avec 86 000 visiteurs sur l'exercice fiscal (du 1er octobre 2019 au 30 septembre 2020 Ndlr), soit une baisse de fréquentation de 57 % par rapport à l'exercice fiscal précédent.

Fabrice Lallour, le directeur du parc, confirme ces données mais relativise. « *On attendait, sur l'exercice, 200 000 visiteurs [avant la crise sanitaire], avec une exploitation qui était prévue sur 189 jours et qui s'est réduite de 79 jours,* commente-t-il. *Donc on a fait 110 jours d'ouverture, et évidemment, des fréquentations jour qui étaient en-deçà de ce que nous avions prévu. [Mais] à partir du moment où on a pu rouvrir [le 26 juin], on a été plutôt satisfaits dans notre malheur de la fréquentation de l'été, puisqu'on était à -23 % de ce que nous attendions initialement avant la crise, [alors qu'] on était partis sur des projections bien plus défavorables. [...] Les sites plus dépendants d'une clientèle internationale ont eu plus à souffrir que nous.* »

2021 « *sera à peu près similaire* »

Le parc de monuments à taille réduite a néanmoins manqué des périodes clés en termes de fréquentation, entre les vacances de Printemps, les ponts de mai et même Halloween, puisqu'il a dû anticiper sa fermeture de trois jours, en baissant le rideau le 29 octobre, en raison du reconfinement, déplore son directeur. Fabrice Lallour ne se fait pas non plus d'illusions pour 2021, qui « *sera à peu près similaire à l'année précédente* » et pense que « *si la vaccination nous permet d'avoir cette immunité collective à la fin de l'été, […] à compter d'avril de l'année prochaine, on repartira sur une année qui sera plus en phase avec ce qu'on a connu jusqu'à 2019* ». Autre site saint-quentinois présent dans le top 10, l'Île de loisirs enregistre 464 000 visiteurs en 2020 (-30 % de fréquentation). ■

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Le nouveau club le Village ouvrira dans un an

Les travaux de réhabilitation du club le Village, qui a fermé en décembre 2019, sont désormais bien avancés. Pour sa réouverture en mars 2022, il permettra de nouvelles activités sportives de loisirs.

▶ DAMIEN GUIMIER

Le club le Village est aujourd'hui méconnaissable. Malgré un retard, l'importante réhabilitation de cet équipement sportif municipal est désormais dans sa phase active et sa réouverture est prévue pour le premier trimestre 2022. *La Gazette* a fait le point sur le chantier avec Michel Cretin (SE), adjoint aux sports de Montigny-le-Bretonneux.

LA GAZETTE DE SQY

La grande halle du club le Village va être entièrement réhabilitée et accueillera de nouvelles activités avec ses trois terrains de football en salle et ses deux terrains de padel.

Un équipement datant de 1984

Comme présenté dans notre édition du 17 décembre 2019, la réhabilitation du club le Village doit offrir une seconde jeunesse à cet équipement sportif de pratique loisirs, construit en 1984. Le projet prévoit la construction d'une nouvelle halle couverte, accueillant deux courts de tennis modulables en huit terrains de badminton. Le club-house, le parking ainsi que la charpente de la grande halle, seront quant à eux conservés. La grande halle va être entièrement réhabilitée et accueillera de nouvelles activités avec ses trois terrains de football en salle et ses deux terrains de padel.

La halle qui était réservée aux sports de raquette va, elle, laisser place à un espace vert, « *avec deux terrains de beach volley* », et offrir une nouvelle entrée à l'équipement, détaille Michel Cretin. Sur une partie de cette parcelle sera également construit un nouveau projet immobilier. « *Enfin, l'espace d'accueil et de restauration du site, les terrains de squash, ainsi que les salles d'activités, de danse et vestiaires situés à l'étage seront totalement réhabilités et modernisés* », précisait le journal municipal de décembre 2019. Les travaux permettront également de rendre l'équipement accessible aux personnes à mobilité réduite, et des économies de consommation d'énergie, précise l'élu.

Pour permettre la réalisation de ces importants travaux, le club le Village avait fermé ses portes en décembre 2019 et devait rouvrir en septembre 2021. Si les premiers travaux de désamiantage ont été entamés « *juste avant l'épisode Covid* », la réhabilitation a connu du retard à cause de la crise sanitaire et de difficultés dans les attributions de marché.

« *Les derniers marchés ont été attribués en fin d'année, donc on a pu démarrer en début d'année,* explique l'élu aux sports. *Et aujourd'hui, on est sur une livraison potentielle en mars 2022.* » À ce stade, la halle Ouest « *a été déconstruite* » et l'autre halle est désormais « *à l'air libre : il n'y a plus que le toit, puisqu'ils vont tout refaire. Ils ne gardent que la structure, qui va être renforcée.* » Les terrains de tennis extérieurs ont également été démolis.

Dans le dernier Ignymontain, la municipalité annonçait par ailleurs que « *le gros œuvre démarrera à partir de mai* », et sera suivi des « *travaux d'étanchéité concernant les menuiseries ainsi que la couverture et la fermeture de l'édifice à partir de la rentrée* ». Le gros œuvre du club-house se poursuivra quant à lui « *jusqu'au mois d'août* ».

Une fois le club le Village rouvert, et donc proposant de nouvelles activités en vogue, il ne sera plus géré par la Ville mais par l'UCPA. Cette dernière devrait disposer de plus de moyens pour développer la clientèle de cet équipement « *plutôt dédié à des gens qui ne veulent pas payer une licence à l'année, mais faire du sport de temps en temps et ne pas se mettre de contraintes d'utilisation* », rappelle l'élu aux sports.

Le coût de cette réhabilitation d'envergure « *est de l'ordre de 6,7 millions d'euros, qui est compensé pour à peu près 50 % par la revente du terrain pour la construction immobilière* », précise Michel Cretin. C'est donc une nouvelle vie qui commencera l'année prochaine pour le club le Village : « *On attend avec grande impatience* », souligne l'élu.■

TRAPPES

La marche nordique pour favoriser l'intégration des personnes handicapées

Tous les vendredis matin, des personnes en situation de handicap viennent faire de la marche nordique avec d'autres Trappistes. Le mélange des publics différents faciliterait leur inclusion sociale.

▶ FARAH SADALLAH

Lisa, David, Aurélie et Laura sont à l'heure pour leur marche nordique matinale, ce vendredi 2 avril à Trappes. Atteints d'un léger handicap, ils vont marcher activement pendant deux heures sur les sentiers de la forêt de Sainte-Apolline, à Plaisir. Avec d'autres participants, issus d'un public dit « *normal* », ils vont prendre l'air, discuter, partager, rire, s'intégrer… « *J'adore me balader, ça fait du bien, ça m'aère l'esprit* », s'exalte Lisa, la quarantaine, la plus pipelette de la bande, avec sa coupe à la garçonne toute vêtue de jeans. Tous les quatre viennent de l'Établissement et service d'aide par le travail (Ésat) de la Mare Savin à Trappes. Ils ont tous un emploi, et dès qu'ils le peuvent, ils viennent les vendredis matin taper du bâton avec les marcheurs trappistes.

LA GAZETTE DE SQY

Des complicités se sont déjà créées, notamment entre Mohammed Ali Kharchouch et Laura, l'une des participantes en situation de handicap. Tous les deux à l'arrière, ils se taquinent mutuellement.

> « ***Cette inclusion est difficile pour eux*** »

Cette activité leur est ouverte depuis début mars. Elle est née d'un partenariat entre la mairie de Trappes et l'Ésat. Ensemble, ils ont déjà créé un atelier informatique, pour les sensibiliser aux différents outils, à la Cyberbase de Trappes en 2019. Ils ont voulu aller plus loin en les intégrant à une activité sportive tout public. « *Ça répondait à des besoins repérés et ça favorise l'inclusion sociale, car ils sont avec d'autres publics* », explique Katia Pachot, chargée de l'inclusion socio-professionnelle au sein de l'Ésat à Trappes. En effet, l'objectif est de les intégrer davantage dans la société et de développer leur autonomie. « *Cette inclusion est difficile pour eux. Ils connaissent un isolement social. Ils ont peu d'activités en extérieur, ils restent souvent à l'Ésat et on aimerait qu'ils aient une vie en dehors* », décrit-elle. Katia Pachot espère que cette activité les amènera à s'inscrire à d'autres animations, qui ne sont pas proposées par l'Ésat.

Ce matin-là, après un échauffement rapide, le groupe de marcheurs, bâtons en main, part s'enfoncer dans la forêt de Sainte-Apolline pendant 6 kilomètres. Valentin Castano ouvre la marche. Cet éducateur sportif au sein du service des sports à la mairie de Trappes est satisfait de ce cours. « *Ça a été accepté par les autres adhérents. Le mélange se passe bien* », observe-t-il.

> « ***Si on ne met pas la différence, on ne la voit pas*** »

Fermant la marche, Mohammed Ali Kharchouch est l'autre animateur. Lui aussi est très enjoué à l'idée de les accompagner. « *On a la chance de mixer deux groupes. Ça permet de discuter, de les faire sortir de leur environnement et eux aussi ça leur permet de voir d'autres personnes, d'échanger, de faire une activité physique sportive différente* », résume le jeune animateur.

D'ailleurs, des complicités se sont déjà créées, notamment entre Mohammed Ali Kharchouch et Laura, l'une des participantes en situation de handicap. Tous les deux à l'arrière, ils se taquinent mutuellement. Ils se lancent des défis. Qui sera le plus sportif ? Finalement, c'est Laura, coiffée de son serre-tête vert fluo, qui finira devant avec le premier animateur.

« *Il y a une vraie progression de chacun* », observe Valentin Castano. Le groupe aurait en effet évolué depuis début mars. Les autres participants l'ont également noté. Ces derniers sont d'ailleurs fiers de cette mixité. « *On est contents de les avoir avec nous* », témoigne l'une d'entre elles. Djamila, une autre adhérente de la marche nordique, n'est pas dépaysée. Famille d'accueil à Trappes, elle se sent comme à la maison. « *J'ai l'habitude dans mon travail […]. C'est agréable. C'est des gens qui sont comme nous. Si on ne met pas la différence, on ne la voit pas* », affirme-t-elle.

Une bonne ambiance émane donc de ce groupe de marcheurs actifs. D'autant que Lisa, la plus bavarde, monopolise les discussions. Très rapidement, on apprend beaucoup sur elle, grâce à sa capacité à se confier très facilement. Très enjouée, avec un sourire qui ne la quitte jamais, elle nous fait aussi part de ses angoisses et de ses déceptions, pendant la marche.

« *Lisa a besoin de beaucoup d'attention, du coup ça marche bien avec les autres* », souligne Elizabeth Messabih, monitrice d'atelier au sein de l'Ésat. Même si tous ceux en situation de handicap ne sont pas aussi démonstratifs. « *Aurélie est plus introvertie, et David parle que quand c'est nécessaire* », analyse-t-elle. Mais de manière générale, « *ils sont très bien intégrés* », conclut-elle. ■

EN BREF

MAUREPAS

Un nouveau centre paramédical à Pariwest

Entre février et avril, huit professionnels de santé se sont installés dans cette structure privée qui espère encore se développer et recherche notamment un médecin généraliste et un psychiatre.

LA GAZETTE DE SQY

Depuis le 1er avril, ils sont huit à exercer dans cette structure privée de 300 m² : deux infirmières, deux kinés, un podologue, une psychologue, une ostéopathe et un chiropracteur.

Fondu dans les nouveaux logements du domaine d'Iberville, dans la zone de Pariwest, à Maurepas, un nouveau centre paramédical. Il a accueilli ses premiers professionnels de santé en février. Depuis le 1er avril, ils sont huit à exercer dans cette structure privée de 300 m². Deux infirmières, deux kinés, un podologue, une psychologue, une ostéopathe et un chiropracteur y ont pris leurs quartiers.

« *On travaillait déjà tous sur Maurepas, de façon individuelle, et on cherchait un local,* confie Mathieu Colombet, l'un des deux kinés. *On a été contactés par un commercial envoyé par Kaufman (le promoteur, Ndlr), qui, lui, a fait une étude de marché sur la viabilité de ce centre, et en cherchant les praticiens, ils en ont trouvé assez pour créer ce centre.* »

> « ***On a voulu se déplacer et se mettre aux normes*** »

Tous sont propriétaires de leur local. « *On était dans différentes structures qui n'étaient pas aux normes [handicapés], donc on a voulu se déplacer et se mettre aux normes* », abonde Erwan Launay, le podologue. Ils assurent être satisfaits des nouveaux locaux mais pointent certains problèmes comme des portes abîmées, l'absence de boîte aux lettres ou des difficultés à trouver le cabinet. Ils aimeraient aussi s'étendre en trouvant d'autres praticiens, notamment un généraliste et un psychiatre. ■

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

▶ FARAH SADALLAH

Plaisir Pas de renfort d'effectifs, les maires et policiers vent debout

Suite aux annonces du ministre de l'Intérieur sur le renfort de 128 policiers dans les Yvelines, la circonscription de Plaisir a découvert qu'elle n'était pas concernée. Les maires des communes couvertes ont manifesté leur mécontentement.

« On va faire des annonces fortes pour que Gérald Darmanin nous entende, afin qu'on ne devienne pas Chicago dans quelques années, car on nous aura oubliés sur le bord de la route », lance en colère Joséphine Kollmannsberger, maire de Plaisir (LR), ce lundi 26 avril au matin. Elle rejoindra quelques heures plus tard ses consœurs et confrères des autres communes, lors d'une conférence de presse pour dénoncer le non-renfort de policiers dans la circonscription de police. Celle-ci comprenant Saint-Cyr-l'École, les Clayes-sous-Bois, Villepreux, Plaisir, Bois-d'Arcy, et Fontenay-le-Fleury.

Cette conférence, qui sera suivie d'une lettre cosignée par les six maires des communes concernées, fait suite aux annonces du ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin. Le 19 avril, les maires et policiers de la circonscription de Plaisir ont appris qu'une création de 128 postes aurait lieu, en 2021, dans les Yvelines. 23 fonctionnaires seront notamment affectés à la circonscription d'Élancourt, 39 à celle de Saint-Germain-en-Laye, et aucun à celle de Plaisir… Ce qui ne laisse pas indifférents les maires des communes.

« La clé de répartition »

« Il y a de la déception et de l'incompréhension », affirme Jean-Baptiste Hamonic, maire de Villepreux (Modem). Ce sentiment est partagé par la maire de Plaisir, qui est aussi très en colère : *« Je suis dans l'incompréhension totale »*, même si elle reconnaît que les grandes métropoles ont de plus grands besoins qu'eux. Une source policière confie également qu'elle n'en sait pas plus que les autres : *« Je suis tout aussi étonnée de l'incapacité qu'on a à avoir une explication sur la répartition. On ne sait pas sur quel référentiel ils ont mené ces renforts. »*

Il s'agirait pourtant d'une *« répartition géographique […] faite en fonction de formules de calcul utilisées partout en France par la direction générale de police nationale »*, répond dans un mail la préfecture des Yvelines, sans donner plus d'informations. Cette méthode s'appelle *« la clé de répartition »*, qui se baserait sur de nombreux outils statistiques pour recenser *« les faits constatés, les dépôts de plainte, les actes de délinquance, le ratio population et effectifs de police »*, tente d'expliquer Julien Le Cam, secrétaire régional du syndicat de police Alliance police nationale.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

La circonscription de Plaisir aurait donc besoin d'effectifs supplémentaires. *« En deux ou trois ans, on en a perdu une quinzaine »*, comptabilise une source policière.

« C'est hyper opaque, poursuit-il. *Il y a un moment, il faut sortir des statistiques et coller à la réalité du terrain. Nous, nos statistiques sont vachement faussées et orientées en fait. »* En effet, les maires et les effectifs de police ont justement observé ces derniers temps une recrudescence des violences sur le territoire. *« Nous avons une montée en puissance des incivilités sévères ces dernières semaines »*, observe Joséphine Kollmannsberger, en donnant l'exemple des Clayes-sous-Bois où chaque nuit il y a des problèmes de tirs de mortiers et des rodéos moto.

Jean-Baptiste Hamonic fait le même constat : *« Je le vois sur Villepreux aussi. On a des tirs de mortiers récurrents et des provocations pour faire venir la police. »* Il donne l'exemple du quartier de la Pointe à l'ange où les tirs de feux d'artifice commenceraient de plus en plus tôt en journée, selon lui. Et Plaisir ne fait pas exception. La semaine dernière, les effectifs ont été pris à partie à plusieurs reprises et même plusieurs fois par jour. Le commissariat de la commune a même été visé par une quinzaine de tirs de feux d'artifice le 24 avril vers 23 h. Le lendemain, c'est le CRA qui était dans le viseur. Des mortiers ont été lancés dans la cour.

« Je ne peux que constater une augmentation de ces problématiques, commente la maire de Plaisir. *Encore une fois, le terrain est vu comme un bon indicateur. »* D'autant plus qu'en face, les policiers peinent à donner une réponse efficace en raison du manque d'effectifs. *« Quand la police nationale est mobilisée le week-end sur un tas de sujets prioritaires, c'est vrai que c'est compliqué. Il n'y a pas beaucoup d'agents pour pouvoir être réactifs »*, observe le maire de Villepreux.

Le département a perdu 300 fonctionnaires

La circonscription de Plaisir aurait donc besoin d'effectifs supplémentaires. Sachant qu'*« en deux ou trois ans, on en a perdu une quinzaine »*, comptabilise une source policière. Selon elle, il y aurait des besoins sur la voie publique pour renforcer les patrouilles. Les groupes judiciaires nécessiteraient plus d'enquêteurs également pour traiter le flux important des affaires. Les fonctions supports sont également concernées par ce manque d'effectifs, selon cette même source.

Mais même s'ils obtenaient ces renforts, ces derniers ne viendraient que remplacer les départs à la retraite et les mutations annuelles. Ils ne seraient pas une véritable *« plus-value »*, selon Julien Le Cam, d'Alliance police nationale. *« On est début 2021, ils nous annoncent ça jusque fin 2022, c'est un peu plus d'un an et demi, et au final, nous, il y a rien de nouveau,* regrette-t-il. *[…] [128] arrivées (dans les Yvelines, Ndlr) sur deux ans, c'est ce qui nous arrive en temps normal. »* Sachant qu'en six ans, le département a perdu 300 fonctionnaires, selon lui. ■

Yvelines Hommage à la fonctionnaire de police assassinée à Rambouillet

Un premier hommage a été rendu le 26 avril à Stéphanie, fonctionnaire de police poignardée et tuée vendredi dernier dans le sas du commissariat de Rambouillet. Certains maires de SQY ont manifesté leur soutien.

Des drapeaux en berne à Villepreux et à Maurepas, un message de soutien à la famille, aux collègues et aux proches de la part de nombreux maires et élus. Certaines communes de SQY ont manifesté sur les réseaux sociaux leur solidarité envers l'entourage de Stéphanie, fonctionnaire de police, assassinée le 23 avril sur son lieu de travail.

Un couteau d'une lame de 22 cm

Un premier hommage lui a été rendu le 26 avril devant l'hôtel de ville de Rambouillet, selon *Le Parisien*. Une autre cérémonie aura lieu à Saint-Léger-en-Yvelines, où elle vivait avec son mari et ses deux filles. Stéphanie a été poignardée à mort dans le sas du commissariat de Rambouillet, par un chauffeur-livreur tunisien, rentré clandestinement en France en 2009.

L'homme âgé de 36 ans faisait des allers-retours devant le commissariat vendredi dernier, jusqu'à voir Stéphanie en sortir. La fonctionnaire est allée régulariser son disque de stationnement, et c'est en réintégrant le sas d'entrée que l'homme s'est engouffré à sa suite, pour la poignarder mortellement avec un couteau d'une lame de 22 cm. Il a ensuite été tué par un policier.

Selon les premiers éléments de l'enquête, rapportés par *Le Parisien*, la radicalisation de l'agresseur paraîtrait peu contestable. Le 25 avril, cinq personnes avaient déjà été interpellées. ■

Plaisir Des mats de vidéoprotection sciés, car « *ça dérange les trafics* »

Plusieurs mats de vidéoprotection ont été sciés à la scie circulaire depuis le début de l'année dans le quartier du Valibout. Le 20 avril, trois pylônes ont encore été attaqués. Ces dégradations seraient une réponse des trafiquants.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Cela fait deux ans que la commune installe des caméras dans toute la ville. Cette recrudescence des dégradations s'expliquerait par le confinement et l'isolement de certaines personnes, selon l'édile.

« Ça prouve que ça existe bien. C'est un indicateur fort », atteste Joséphine Kollmannsberger, maire de Plaisir (LR), en référence à la présence de dealers. Depuis le début d'année, plusieurs mats de vidéoprotection ont été attaqués voire sciés à la scie circulaire dans le quartier du Valibout, après leur installation. *« Les dealers ne se sentent pas en sécurité. […] Ça gène l'économie locale »*, analyse une source proche du dossier.

La dernière attaque remonte au 20 avril. Alors que les auteurs s'affairaient pour scier quatre mats, d'autres bloquaient la rue. Et quand la police est arrivée, ils s'en sont pris à elle. *« Une trentaine de jeunes ont lancé des tirs de mortiers »*, raconte une source policière.

Mais la maire de Plaisir ne lâchera pas. *« Je remettrai des caméras. On trouvera un autre système plus résistant »*, affirme-t-elle, déterminée. En déplacement au Valibout, le 23 avril, elle a déclaré *« qu'il n'y a pas de raison que ce quartier devienne un quartier de non-droit »*, nous raconte-t-elle.

Pourtant, cela fait deux ans que la commune installe des caméras dans toute la ville. Cette recrudescence des dégradations s'expliquerait par le confinement et l'isolement de certaines personnes, selon l'édile, qui tomberaient dans la délinquance. ■

Situé au Pecq, **VISIO**, le centre de pilotage 360°
des services d'eau et d'assainissement, c'est :

+ DE PERFORMANCE + DE RÉACTIVITÉ + DE SÉCURITÉ
+ DE SERVICE + DE DONNÉES PARTAGÉES

au service des collectivités et des usagers

SPORT

▶ ALEXIS CIMOLINO

Tennis de table Bientôt une académie féminine moins de 11 ans au SQY Ping

Le club entend s'appuyer sur sa victoire au concours Ose Yvelines, destiné à promouvoir l'égalité homme-femme dans le sport, pour monter une structure de développement de la pratique pongiste chez les jeunes filles.

Le SQY Ping, club de tennis de table de Saint-Quentin-en-Yvelines rassemblant les villes de Voisins-le-Bretonneux, Trappes, La Verrière, Villepreux et Magny-les-Hameaux, est fortement mobilisé sur le handisport (lire notre édition du 13 avril 2021), mais pas que. Le club prévoit de créer une académie féminine destinée aux jeunes joueuses de moins de 11 ans. Ce projet fait suite à leur victoire en mars lors du concours Ose Yvelines, dans la catégorie « *Promotion du sport féminin* ».

« *L'idée était de montrer ce qu'on avait fait au niveau des féminines,* explique Joffrey Nizan, directeur sportif du SQY Ping. *On est un sport qui a une moyenne nationale de féminines aux alentours de 14 % des licenciés, ce qui est très faible, pour un sport qui n'est pas masculin. On est un sport mixte, les féminines peuvent jouer contre les hommes, même en compétition. Donc on a du mal à comprendre pourquoi on n'arrive pas à avoir beaucoup de féminines. Nous, on a essayé de féminiser le club, on a une commission féminine, une présidente qui est aussi en situation de handicap et joueuse de haut niveau. On a mis pas mal de choses en place [...]. Le gain du concours, on souhaite le mettre sur la création d'une académie féminine.* »

LA GAZETTE DE SQY

Le SQY Ping, club qui s'entraîne notamment au gymnase des Pyramides à Voisins (photo), va « *aller chercher des filles à l'école [...], leur faire le goûter, peut-être l'aide aux devoirs, et [...] leur entraînement* », indique son directeur sportif.

À travers cette académie, les jeunes joueuses seraient prises en charge dès leur sortie de l'école. « *L'idée est de proposer à chaque ville dans laquelle on intervient de pouvoir, une à deux fois par semaine, aller chercher des filles à l'école et de les prendre en charge, leur faire le goûter, peut-être l'aide aux devoirs, et qu'elles puissent faire leur entraînement aussi, pour que, à 18 h 30, quand les parents viennent les chercher, il n'y ait plus rien à faire, qu'elles puissent rentrer chez elles et juste se reposer, s'amuser et profiter un peu de leur maison* », précise Joffrey Nizan. Le club devait d'ailleurs acheter un véhicule pour « *aller chercher les filles dans des écoles plus éloignées des gymnases* », ajoute-t-il.

Le 18 mars, le directeur sportif attendait encore des réponses de trois des cinq communes concernées. « *Voisins a dit oui, Villepreux ça devrait être bon, et les trois autres villes, on attend de voir, car elles sont en train de voir si elles peuvent rentrer ça dans leur projet pédagogique EPS* », confiait-il. Et de poursuivre : « *Le projet peut être différent d'une ville à l'autre. Par exemple, Trappes prône la mixité et quand on a voulu faire un projet féminin, ils nous ont dit que s'il n'y avait pas un objectif sportif derrière, ils préféraient que ce soit mixte, donc on ne sait pas comment ça va être accueilli sur Trappes, mais je pense que, de toute façon, on arrivera à faire quelque chose.* »

D'autant que ce type de structure a déjà fait ses preuves chez les garçons, selon Joffrey Nizan : « *C'est un système qui marche bien puisqu'on le fait déjà avec certaines écoles, mais on n'a que des garçons, alors que c'est mixte, donc là, ça nous tenait à cœur de proposer le même projet qui marche, mais exclusivement féminin* ». Pour attirer les jeunes filles vers les tables de ping-pong, il insiste sur le fait de les rassembler, alors qu'elles sont actuellement « *éparpillées sur toutes nos villes* », constate-t-il.

« *L'idée, c'est que les filles appartiennent à une même académie, et que, même si elles ont des entraînements dans leur ville, une fois par mois on arrive à les regrouper pour qu'elles puissent s'entraîner ensemble, car le problème, c'est que les filles sont isolées,* affirme le directeur sportif. *Elles aiment bien l'activité, mais vu qu'elles sont toutes seules, ça ne les intéresse pas. [Il y a] sept ou huit filles au club de cet âge-là, mais on en a deux à Voisins, une à Villepreux, trois à Trappes..., et on n'arrive pas à créer de l'émulation.* » En espérant que cela change avec la mise en place de la future académie. ■

Jeux olympiques

Deux sportives de SQY candidates pour être porte-drapeaux de la France à Tokyo

Maïva Hamadouche, du Boxing club SQY, et Nantenin Keïta, athlète passée par SQY, font partie des candidats pour porter le drapeau tricolore aux Jeux de Tokyo cet été.

Deux sportives de SQY vont porter haut les couleurs de la France lors des Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo l'été prochain. Et peut-être même en première ligne à l'occasion de la cérémonie d'ouverture. Nantenin Keïta, championne paralympique d'athlétisme à Rio en 2016, et Maïva Hamadouche, championne du monde de boxe la même année, font partie des sportifs pré-sélectionnés pour devenir porte-drapeaux de la France lors de la prochaine olympiade. La première citée s'est entraînée avec l'Entente athlétique Saint-Quentin-en-Yvelines par le passé, la seconde est licenciée au Boxing club SQY. Pour la première fois, deux porte-drapeaux olympiques et deux paralympiques – un homme et une femme – seront retenus. Verdict début juillet après les votes des athlètes ambassadeurs pour les porte-drapeaux olympiques et du grand public pour les paralympiques. ■

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France services

Santé, famille, retraite, logement, impôts... chez France services, nos agents vous accueillent à moins de 30 minutes de chez vous et sont heureux de vous aider dans vos démarches du quotidien.
Trouvez la France services la plus proche de chez vous sur france-services.gouv.fr

PARTIES PRENANTES

FINANCES PUBLIQUES · ALLOCATIONS FAMILIALES · L'Assurance Maladie · L'Assurance Retraite · Agence nationale des titres sécurisés · pôle emploi · LA POSTE · msa santé famille retraite services · point-justice

SQY

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

CULTURE LOISIRS

▶ ALEXIS CIMOLINO

SQY Bientôt un an de vidéos sur le patrimoine saint-quentinois

Ce contenu a été lancé par l'Agglomération et le Musée de la ville en juin 2020. Trois vidéos par mois sont publiées, et portent sur l'art public, le patrimoine et le territoire, mais aussi des objets des collections du musée.

Des vidéos pour découvrir le patrimoine de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY). C'est ce qu'ont lancé, en juin 2020, l'Agglomération et le Musée de la ville. « *On cherche, d'une façon générale, à développer nos ressources numériques, et celle des vidéos a été fortement impulsée dans le contexte de la pandémie* », explique Frédéric Debussche, directeur du musée.

« *On avait commencé à produire de plus en plus de contenu en ligne avec le premier confinement, qui était plutôt sous forme de jeux autour de nos collections, sur la page Facebook, mais aussi d'anecdotes sur le territoire, et d'incitations à découvrir certaines œuvres,* abonde Lucie Sauvageot, responsable de l'action culturelle et des publics au Musée de la ville. *Et puis, ça s'est transformé en l'idée de proposer ces visites en vidéos qui permettent d'accéder à ces contenus de chez soi, mais aussi, […] de pouvoir aller près de chez soi voir ce qu'il y avait à découvrir.*

Publiées le samedi entre le 5 et le 10 de chaque mois sur la chaîne Youtube de SQY, puis diffusées via Facebook la semaine suivante, ces vidéos se répartissent en trois catégories : « *L'art à l'air libre* », autour des œuvres d'art public de l'agglomération, « *Patrimoine et territoire* », valorisant le territoire de SQY et « *La minute design* », présentant notamment des objets du quotidien de différentes époques issus des collections du Musée de la ville. Leur mise en ligne essaie de coller à une forme d'actualité, par exemple une période de restauration pour une œuvre. « *Les trois [catégories] ont été vraiment opérationnelles à partir de septembre 2020,* précise Lucie Sauvageot. *On n'avait pas un rythme régulier de diffusion avant septembre.* »

CAPTURE D'ECRAN YOUTUBE SQY

Des sites et oeuvres phares de l'agglomération sont mis à l'honneur, comme la Physichromie de Carlos Cruz-Diez à l'intérieur de la passerelle de la gare de SQY (photo), la Perspective de Marta Pan, ou encore les Arcades du lac.

Des sites et oeuvres phares de l'agglomération sont mis à l'honneur, comme la Physichromie de Carlos Cruz-Diez à l'intérieur de la passerelle de la gare de SQY, la Perspective de Marta Pan, ou encore les Arcades du lac. Mais aussi d'autres éléments moins connus, tels que le Pont de Gratteloup, sculpture située dans une zone d'activités à Montigny, une « *œuvre un peu excentrée, pas forcément très connue et qu'on essaie de valoriser par ce biais* », mentionne Frédéric Debussche.

Deux vidéastes de l'Agglomération travaillent au montage, tandis que les commentaires sont assurés par des personnes du Musée de la ville, voire des personnes extérieures qui seraient impliquées par le sujet de la vidéo. Par exemple, sur certaines vidéos, une personne du musée présente une œuvre et son contexte de restauration, et un restaurateur d'art parle de la restauration de l'œuvre. Les vidéos sont en général de durées relativement courtes, n'excédant pas cinq minutes.

Prochaines vidéos le 8 mai

Et ce format semble rencontrer un peu de succès sur certaines vidéos atteignant la « *centaine de vues* » Youtube, selon Lucie Sauvageot. Quant au profil des visiteurs, il se diversifie quelque peu avec ces contenus en ligne. « *On a notre public, de gens qui connaissent le musée, qui nous suivent, par exemple sur les réseaux sociaux, et qui, du coup, partagent ces vidéos. [Mais] on se rend compte […] qu'on touche aussi un public qu'on ne touche pas forcément ou moins facilement d'habitude, de gens qui ne sont pas proches physiquement du musée, […], et un public plus jeune de gens qui partagent des choses sur leur commune ou leur quartier, et qui prennent le relais de la diffusion, car ça concerne vraiment ce qu'ils considèrent comme étant leur territoire* », évoque la responsable de l'action culturelle et des publics.

Après bientôt un an et près d'une trentaine de vidéos, le bilan de la diffusion de ces contenus est positif en de nombreux points d'après elle. Outre la diversification des publics, « *ça permet aussi de donner un autre regard sur le territoire* », ou encore « *de clarifier les champs d'action du musée, car les gens nous connaissent soit par l'entrée design, soit par l'entrée patrimoine et territoire, soit par l'entrée art public, mais rarement sur les trois en même temps* », affirme-t-elle

« *Et ça ne vient pas se concurrencer avec ce qu'on peut faire en physique, on le continuera même hors pandémie, car ça vient enrichir et ça permet de présenter les choses différemment,* poursuit Lucie Sauvageot. *Quand on est avec du public physiquement présent, on va aborder les choses plus en détail et [en étant] plus ciblé sur une œuvre, alors que là, ça nous permet d'aborder les choses de manière peut-être plus synthétique, mais aussi en faisant des rapprochements entre des œuvres qu'on ne peut pas toujours montrer dans une visite car elles ne sont pas forcément à proximité.* »

Les visiteurs pourront, dès le 8 mai, découvrir de nouvelles vidéos. Spoil : « *L'art à l'air libre* » portera sur la sculpture L'Éolienne à Guyancourt, « *Patrimoine et territoire* » sur le quartier de la Haie Bergerie à Villepreux, et « *La minute design* » sur les essoreuses à salade. ■

EFS
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
Du donneur aux patients

Partout en Île-de-France,
il est possible de donner son sang.

Avant de vous déplacer, vérifiez
votre éligibilité au don et prenez RDV.

PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,
DONNEZ VOTRE SANG !

RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE SITE

dondesang.efs.sante.fr

CAMPAGNE DEVENEZ DONNEUR 2021 - EFS IDF - SIRET 428 822 852 01811

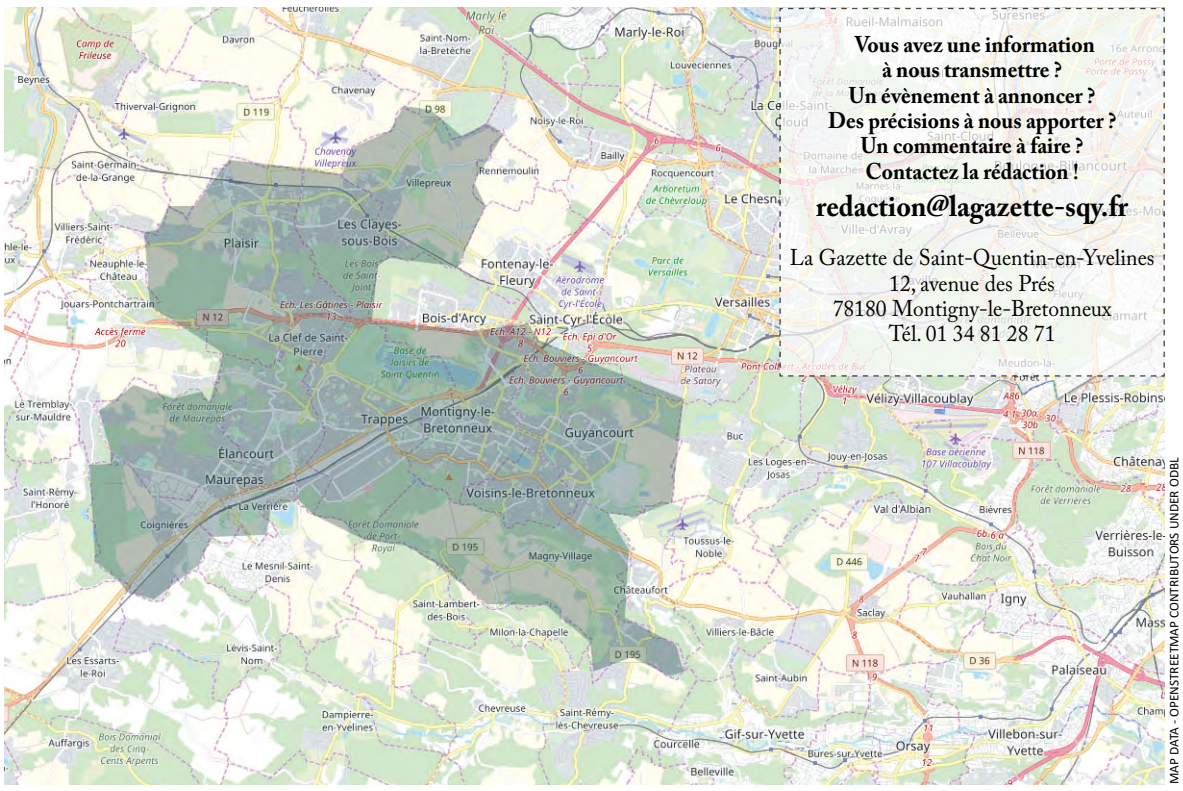

MAP DATA - OPENSTREETMAP CONTRIBUTORS UNDER ODBL

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. 01 34 81 28 71

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédacteur en Chef :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Farah Sadallah
farah.sadallah@lagazette-sqy.fr

Directeur de la publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 04-2021 - Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

	9	5	7			3		2
4						6	8	
	8			1	4			
2	1	9	4				5	7
	6	7		2				9
				7	5			6
7	3		8					4
		4		3		1		8
	5		6			9	7	

SUDOKU : niveau difficile

					2	1		3
	9					2		
	2		9		7			
	7				8	9	3	
	3	9				8		
	5				3			4
3			8				2	5
	1	2			5		8	9
		5		2	4			

Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n°127 du 20 avril 2021 :

4	5	8	1	7	3	6	2	9
2	7	6	4	9	8	1	3	5
3	1	9	2	6	5	7	4	8
6	4	5	7	8	2	9	1	3
9	2	7	3	1	6	8	5	4
8	3	1	5	4	9	2	6	7
7	8	4	6	5	1	3	9	2
1	9	2	8	3	4	5	7	6
5	6	3	9	2	7	4	8	1

2	3	8	1	5	7	9	6	4
9	5	1	4	8	6	3	2	7
7	4	6	2	9	3	8	1	5
1	6	2	5	3	4	7	9	8
8	7	4	6	1	9	2	5	3
5	9	3	7	2	8	1	4	6
3	2	5	8	6	1	4	7	9
4	1	9	3	7	5	6	8	2
6	8	7	9	4	2	5	3	1

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

SQY

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

SAINT QUENTIN EN YVELINES

Terre d'innovations

CULTURE EN LIGNE

VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE...

PARTICIPEZ À NOTRE ENQUÊTE SUR

SQY.FR/CULTURE-EN-LIGNE

À VOIR ET À REVOIR SUR

SQY.FR + NOS RÉSEAUX

SQY Terre d'innovations

Dir. communication SQY-Création B. Pioli-©Shutterstock